

# MARQUAGE AU STADE DÉTAIL : CONTRAINTE RÉGLEMENTAIRE OU OPPORTUNITÉ COMMERCIALE



CONNAÎTRE SES DROITS ET DEVOIRS SUR L'ÉTIQUETAGE  
DES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

SAVOIR DYNAMISER L'AFFICHAGE

PROPOSER UNE INFORMATION CONSOMMATEUR  
EXACTE ET PERTINENTE

FORMATION  
À LA DEMANDE :  
1 journée

MERCHANDISING POINT DE VENTE



## Public :

- Chefs de rayon, primeurs, spécialistes sur marché.
- Responsables magasins de fruits et légumes ou d'un site marchand.
- ▶ Prérequis : avoir les compétences liées aux fonctions citées ou les avoir exercées.

## Animateurs de la formation :

Marie-Hélène Hochedez  
Benoît Dufresne

## Pédagogie :

- Exposés oraux, discussions, jeux pédagogiques.
- Utilisation d'outils : la réglette de marquage des fruits et légumes.

## Contact Formation :

Brigitte Bessez  
Tel : 01 47 70 70 56  
e-mail : bessez@ctifl.fr

## OBJECTIFS DE FORMATION

Réaliser l'étiquetage des produits, de façon conforme aux exigences réglementaires et attrayante, et précise au regard du consommateur (points de vente, tracts, sites internet). Maîtriser les règles d'étiquetage des fruits et légumes et d'information du consommateur, pour dynamiser les ventes des produits (en vrac, en préemballés, etc.), des corbeilles de fruits et légumes, ou encore pour réaliser des tracts publicitaires ou des sites marchands.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET CONTENU

### 1 - Comprendre l'importance du marquage au stade de détail

- Les enjeux réglementaires
- L'information des consommateurs

### 2 - Connaître les règles de commercialisation des fruits et légumes

- Les gammes de fruits et légumes
- Produits de 1<sup>ère</sup> gamme
- Produits sommairement préparés (ou de 1<sup>ère</sup> gamme)
- Produits de 4<sup>e</sup> gamme, de fraîche découpe et de 5<sup>e</sup> gamme

#### • Les normes de commercialisation

##### > L'OCM fruits et légumes (règlement (UE) N°543/2011) :

- Normes spécifiques
- Norme générale et normes facultatives CEE-ONU

##### > Les autres textes applicables :

- Cas particuliers : F&L hors OCM, pomme de terre et banane
- Les accords interprofessionnels d'Interfel
- Cas des produits soumis à un mode officiel de valorisation de la qualité : AOP, IGP, Label Rouge, agriculture biologique, CCP, mentions valorisantes

### 3 - Maîtriser les règles de marquage des fruits et légumes

- Les textes applicables
- Informations relatives aux produits : décret n° 55-1126, règlement 543-2011, règlement INCO, etc.
- Les informations relatives au prix : arrêtés ministériels sur les prix, la publicité hors lieu de vente, etc.
- La mise en pratique du marquage au stade de détail
- De l'étiquette colis au pancartage en points de vente :
  - Vente au poids, à la pièce ou en lots (produits vrac/préemballés)
  - Vente de corbeilles de fruits, paniers de légumes
  - Vente de produits sommairement préparés
- Les tracts publicitaires
- La vente sur internet



EN COMPLÉMENT  
DE CETTE FORMATION :  
UN SUIVI PERSONNALISÉ  
PAR L'ASSISTANCE  
TECHNIQUE

Marquage au stade de détail

## RENSEIGNEMENTS ASSISTANCE TECHNIQUE :

Brigitte Bessez  
Tel : 01 47 70 70 56  
e-mail : bessez@ctifl.fr

LA FORMATION INTRA-ENTREPRISE : UNE OFFRE MODULABLE ET ADAPTABLE  
L'ensemble des formations proposées par le Ctifl sont adaptables en termes de durée, d'objectifs de formation et de méthodes pédagogiques aux besoins spécifiques de votre entreprise.

La formation intra-entreprise fait alors l'objet d'une étude personnalisée en fonction de votre stratégie et de votre organisation pour répondre à vos besoins spécifiques.

## RENSEIGNEMENTS FORMATIONS INTRA-ENTREPRISE :

Muriel Apostoly - Tel : 01 47 70 94 36 - e-mail : apostoly@ctifl.fr

Adaptez cette  
formation aux  
besoins spécifiques  
de votre  
entreprise

